



PHOTO EXTRAITÉ D'UN LIVRE DE JOSEPH MAUBLANC, DANSES, CHANSONS ET PROVERBES BRESSANS. TEXTES ET RECITS DE TONS LOUHANS, GROUPE REGIONALISTE BRESSAN, 1936.

LES CONSCRITS SONT LÀ...

Née avec le service national en 1798, la fête des conscrits refléurait chaque année. Une tradition bien ancrée à Bourg où chaque troisième dimanche de janvier la vague des conscrits déferle dans les rues.

Vous les femmes !

Au début du ^{xx}e siècle, lorsque cette tradition était entièrement liée à l'obligation militaire, les femmes n'avaient pas droit de cité. Dans les années 50, elles commencent à apparaître sur les photos officielles. On leur porte une cocarde, elles participent aux soirées et au banquet des conscrits... Aujourd'hui, elles sont sur un pied d'égalité avec les hommes, sauf à Villefranche-sur-Saône où la vague reste un privilège masculin.

Au-delà de son aspect folklorique, la fête des classes rassemble garçons et filles, jeunes et vieux, dont l'âge se termine en 0 (décade) ou en 5 (demi-décade). Véritable célébration des âges de la vie, elle cimenter les générations, met en valeur des sentiments d'amitié, de solidarité, nés sur les bancs de l'école, dans les associations, au travail... Entre conscrits, on se tutoie sans distinction sociale, on s'épaule en cas de difficulté... Ne dit-on pas « conscrits un jour, conscrit toujours » ? Très ancrée en Bresse, en Val de Saône et en Dombes, cette tradition a pour origine les rassemblements de jeunes pour le tirage au sort des soldats.

LA CONSCRIPTION

En 1798, la loi Jourdan institue la conscription (le service national) pour tous les citoyens hommes de vingt à vingt-cinq ans. Désormais, la guerre n'est plus réservée à des professionnels comme sous l'Ancien Régime. « C'en est



La fête des conscrits est un rituel vivace qui cimenter les générations. »

fini des armées de métiers, formées de nobles et de mercenaires. Le peuple entier est appelé à mourir sur les champs de bataille », écrit René Sédillot dans *Le coût de la Révolution française*.

En 1804, le Conseil de révision et le tirage au sort sont institués et, avec eux, le facteur chance. Les jeunes gens sont convoqués au chef-lieu de canton où, dans une ambiance alliant angoisse et exaltation, s'effectue le tirage au sort. Un petit numéro tiré et le conscrit part pour cinq ou sept ans de service militaire ; un numéro intermédiaire fait de lui un réserviste et un gros numéro le dispense. Pour conjurer le sort, chacun a son astuce : « placer son bonnet de baptême

dans la poche droite de sa culotte », « tirer son numéro de la main gauche », « faire dire des neuvaines et brûler un cierge chaque matin ». Les familles les plus fortunées vont même jusqu'à payer un « volontaire » pour remplacer leur fils. La loi du 21 mars 1905 met fin à « ce jeu de hasard » et instaure un service obligatoire et universel de deux ans.

LE CYCLE DES CONSCRITS

Avant chaque départ, les appelés organisent la fête des conscrits qui se perpétue aujourd'hui encore malgré la fin du service militaire. Ce rituel veut que les conscrits qui fêtent leurs vingt ans se rassemblent entre fin décembre et début avril (selon les communes).

Ce cycle de fête débute par la tournée. Par tous les temps, la Bresse est sillonnée par les hordes hurlantes et fanfaronnantes de conscrits. Affublés de chapeaux, de cocardes, de rubans..., ils brandissent une caisse décorée pour recueillir « les sous » et un drapeau tricolore au nom de la commune.

Accompagnés de leurs ménétriers et joueurs de clarinette, de tambour, d'accordéon ou de vielle, ils visitent chaque maison, remettent aux conscrits de la commune leur cocarde. Lors de cette tournée, ils sont invités à entrer dans les habitations et à boire un verre autour de la table familiale. Avant de quitter les lieux, ils présentent leur caisse à obole afin de récolter un peu d'argent pour organiser les festivités.

Après ce préliminaire vient l'heure de la fête. Vêtus de leur plus bel habit, parfaitement coiffés et décorés, les conscrits se réunissent le dimanche matin. Les festivités démarrent souvent par une messe suivie d'un rassemblement autour du monument aux morts, des traditionnelles photos de classes et du défilé à travers le village ou la ville, la fameuse « vague ». La journée se poursuit autour d'un banquet – à l'auberge du village ou à la salle des fêtes – qui réunit les « classards » et parfois leurs conjoints. Entre les plats, farandole et rigodon sont lancés par les musiciens. La soirée s'achève souvent par un bal ouvert à tous.

Le lendemain, en fin d'après-midi, les festivités se clôturent, lors d'une ultime veillée, par la vente ou la distribution de matefaims, fameuses crêpes sucrées ou salées, aux habitants de la commune et notamment à de potentiels futurs conscrits. Ce rituel s'achevait autrefois par l'enterrement de la classe, cérémonie parodiée mise en scène par les « classards ». Drapeaux habillés de noir, robes et costumes sombres, cercueils déposés sur un bûcher, paroles de chants détournées... cet étonnant cortège funèbre clôture les festivités. Place à la classe suivante !

Sources : archives municipales ; fonds anciens de la médiathèque Vaillant et notamment le fonds Roger Vaillant ; Bourg story, *C'est à Bourg* de janvier 2003 ; *1798-1998, deux siècles de conscrits*, Agnès Bruno, édité par la Conservation départementale du Musée des Pays de l'Ain en 1998 ; Chronique du Passé « *La fête des conscrits* » par Rémi Riche, *Le Progrès*.

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

Symbolique vignette

Après avoir tiré leur numéro, les conscrits achetaient une grande vignette à sujets militaires, sur laquelle ils faisaient composer leur numéro, et la fixaient sur leur coiffure avec des épingles.



DR

Quiz

1 – À quelle date a été instituée la conscription ?

- a ■ En 1798 par la loi Jourdan-Delbrel
- b ■ En 1860 par la loi Falloux

2 – Où est installé le musée des conscrits ?

- a ■ À Pont-de-Vaux
- b ■ À Villefranche-sur-Saône

3 – Par quel événement débute la fête des conscrits ?

- a ■ La tournée
- b ■ Les matefaims

Réponses : a - b - a - b - a - b

Les conscrits vus par Vaillant

« Il avait vingt ans ; c'était son année de conscrit, que les jeunes Bressans célèbrent par toutes sortes d'exploits... Les jeunes gens font irruption dans les cours, parés d'autant de cocardes et de rubans que les indigènes de la Nouvelle-Guinée [...]. Ils exécutent des danses, dont le rythme est marqué par des claquements de talon et les variations accompagnées par une sorte de hululement [...]; le mouvement s'accélère graduellement jusqu'à épuisement des danseurs ; ensuite on offre à boire et à manger », écrit Roger Vaillant, dans son roman *325 000 francs*. Installé à Meillonnas, l'écrivain participa à cette fête traditionnelle, comme en témoigne la photo ci-dessus (1957).

PHOTO DU STUDIO G. COMTET À BOURG-EN-BRESSE © VILLE DE BOURG-EN-BRESSE - MÉDIATHÈQUE & R. VAILLAND.

